

## 1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRIINAIRE

Streptopenicillin 45 mega ad us. vet., suspension injectable pour chevaux, bovins, veaux, porcs et chiens

## 2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

1 ml contient:

### Substances actives:

Benzympenicillinum procainum	200 mg (= 200'000 U.I.)
Dihydrostreptomycinum (ut D. sulfas)	250 mg

### Excipients:

Natrii hydroxymethansulfinas	3 mg
Natrii methylis parahydroxybenzoas (E 219)	0,9 mg
Natrii propylis parahydroxybenzoas	0,1 mg
Procaini hydrochloridum	10 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

## 3. FORME PHARMACEUTIQUE

Suspension injectable.

Suspension blanche à blanc-crème

## 4. INFORMATIONS CLINIQUES

### 4.1 Espèces cibles

Chevaux, bovins, veaux, porcs, chiens

### 4.2 Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Antibiotique à large spectre.

Infections à bactériennes sensibles à la pénicilline ou à la dihydrostreptomycine: actinomycose, pneumonies, entérites, leptospirose, mammites, métrites, septicémies.

Infections secondaires, resp. infections mixtes, par ex. par des streptocoques et des pasteurelles; après viroses.

### **4.3 Contre-indications**

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue à une substance active ou à un autre composant.

Ne pas utiliser en cas de troubles graves de la fonction rénale.

Ne pas utiliser en cas de résistance aux pénicillines et/ou aux antibiotiques aminoglycosides.

Ne pas administrer par voie intraveineuse.

Ne pas utiliser chez les lièvres, les lapins et les rongeurs (cobayes, hamsters, gerbilles, etc.).

### **4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Aucune.

### **4.5 Précautions particulières d'emploi**

#### Précautions particulières d'emploi chez l'animal

En cas d'administration répétée, changer le site d'injection.

#### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à la pénicilline doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

En cas d'auto-administration accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

### **4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Réactions allergiques (réactions cutanées allergiques, anaphylaxie).

Ne pas dépasser la dose et la durée de traitement indiquées, car la dihydrostreptomycine peut être néphro- et ototoxique.

En cas d'effets indésirables, notamment d'effets ne figurant pas sous la rubrique 4.6 de l'information professionnelle, ces effets doivent être déclarés à l'adresse [vetvigilance@swissmedic.ch](mailto:vetvigilance@swissmedic.ch).

### **4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et de lactation.

### **4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Ne pas utiliser en même temps que des antibiotiques bactériostatiques.

Les effets néphro- et ototoxiques de la dihydrostreptomycine sont renforcés par l'administration simultanée de diurétiques de l'anse (furosémide) et de médicaments similaires à effet diurétique. L'effet de blocage neuromusculaire de la dihydrostreptomycine peut être renforcé par les myorelaxants et les anesthésiques.

#### **4.9 Posologie et voie d'administration**

##### ***Cheval, bœuf, veau, porc, chien:***

Pour administration intramusculaire:

20 mg (= 20'000 U.I.) de benzylpénicilline procaïne par kg de poids corporel (PC) et 25 mg de dihydrostreptomycine par kg de PC, soit 1 ml de suspension injectable/10 kg de PC. Le traitement se fait une fois par jour pendant 3 jours au maximum.

Dans les cas où un taux d'action plus élevé de la pénicilline est nécessaire, le traitement peut être complété par une monopréparation de pénicilline en plus de la streptopenicillin 45 mega.

#### **4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Il n'existe aucune étude sur les surdosages pour ce médicament vétérinaire. Les conséquences éventuelles devront faire l'objet d'un traitement symptomatique.

#### **4.11 Temps d'attente**

Tissus comestibles: 45 jours

Lait: 5 jours

### **5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES**

Groupe pharmacothérapeutique: Pénicillines, combinaisons avec d'autres antibiotiques

Code ATCvet: QJ01RA01

#### **5.1 Propriétés pharmacodynamiques**

Streptopenicillin 45 mega contient une combinaison de 2 substances actives, la pénicilline et la streptomycine. L'avantage de cette combinaison de 2 antibiotiques réside dans un spectre d'action plus large grâce à un spectre d'action différent mais synergique des deux substances. La pénicilline inhibe la synthèse de la paroi cellulaire bactérienne tandis que la streptomycine inhibe la synthèse des protéines bactériennes.

## **5.2 Caractéristiques pharmacocinétiques**

Pas de données disponibles.

## **5.3 Propriétés environnementales**

Pas de données disponibles.

## **6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES**

### **6.1 Liste des excipients**

Procaini hydrochloridum

Natrii edetas

Natrii citras

Povidonum K 30

Ureum

Natrii hydroxymethansulfinas

Natrii propylis parahydroxybenzoas

Natrii methylis parahydroxybenzoas (E 219)

Aqua iniectabilia

### **6.2 Incompatibilités majeures**

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

### **6.3 Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente: 24 mois

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: 28 jours

### **6.4 Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver au réfrigérateur (entre 2° C et 8 °C).

Le médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention 'EXP' sur le récipient.

## **6.5 Nature et composition du conditionnement primaire**

Contenant: flacon en verre, fermé par un bouchon en caoutchouc et scellé par un capuchon en aluminium.

Emballage: boîte pliante contenant un flacon

Taille des flacons: 100 ml et 250 ml

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

## **6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

## **7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Virbac (Switzerland) AG, 8152 Opfikon. Domicile: Postfach 353, 8152 Glattbrugg

## **8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Swissmedic 41'826 010                      100 ml

Swissmedic 41'826 029                      250 ml

Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire

## **9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION**

Date de première autorisation: 13.09.1979

Date du dernier renouvellement: 06.06.2023

## **10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE**

07.09.2023

## **INTERDICTION DE VENTE, DÉLIVRANCE ET/OU D'UTILISATION**

Sans objet.